

Pêches et forêts

M. Brisco: Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt les observations du député de Skeena (M. Fulton) et je voudrais lui poser une ou deux questions.

A-t-il une idée du coût de ce projet visant à modifier le réseau ferroviaire? Il a parlé d'autres solutions possibles et elles existent. Le député peut-il nous dire combien elles coûteraient environ?

J'aimerais également qu'il nous parle de la non-participation de l'ex-ministre de l'Environnement et de l'ex-ministre des Transports? Qu'auraient-ils pu faire pour améliorer la situation ou prévenir ce problème dont vient soudain d'être saisie la Chambre?

M. Fulton: Monsieur le Président, on a constaté que la subdivision Ashcroft, d'après le témoignage effectivement rendu par M. Walker, vice-président du CN, est l'emplacement le moins coûteux de tout le tronçon. Les travaux de construction de 24 millions de dollars exigeraient 60 mois-personnes. En tout, il faudrait 180 mois-personnes. Ces travaux seront partagés, certains étant effectués par des équipes volantes d'ouvriers et d'autres travailleurs aux termes de contrats accordés par le gouvernement par voie d'adjudication, le plus bas soumissionnaire exécutant le ballastage et d'autres travaux.

Quant à la deuxième question, je crois que c'est le nœud du problème. L'ancien ministre des Transports aurait pu facilement régler la question de concert avec le ministère de la Voirie de la Colombie-Britannique dans l'espace de quelques années. Pour ce qui est de ce tronçon, plusieurs solutions peuvent être envisagées, car les voies secondaires auraient pu être aménagées à d'autres endroits. Le ministère provincial de la Voirie possède le meilleur terrain qui est plat. Comme le député le sait, il faut que la dénivellation soit la plus faible possible, notamment pour déplacer le matériel lourd. Autrement, le matériel et la voie ferrée en souffriraient gravement.

Le gouvernement précédent, à cause de son attitude générale envers l'ouest du Canada, s'était désintéressé de la question et l'avait laissée en suspens. Le projet durait déjà depuis trois ans quand on a mis en marche le processus d'évaluation et de révision en matière d'environnement. Voilà pourquoi le ministre des Pêches et des Océans ne peut obtenir le rapport final. Le dernier rapport ne sera pas publié avant l'été. Le ministre des Pêches et des Océans ainsi que la ministre de l'Environnement ne peuvent donc pas s'attaquer aux problèmes qui touchent l'ensemble du projet.

En l'occurrence, nous nous trouvons pris entre l'arbre et l'écorce. Après avoir écouté les témoignages des représentants du CN et d'autres témoins, j'estime que cela ne nuira pas à l'acheminement des produits canadiens au port. Les témoins se sont contentés de parler d'encombrement. Ils n'ont pas dit que le transport des marchandises en souffrirait si la subdivision d'Ashcroft n'était pas aménagée. Ils n'ont pas dit non plus si d'autres travaux dans la région d'Ashcroft-Kamloops pourraient être entrepris afin d'aménager les passages nécessaires. Un nombre moins élevé de permis a été accordé pour d'autres

tronçons de la voie, mais je crois que les ministres intéressés pourraient agir très rapidement si les autres tronçons ne se trouvent pas à proximité d'un cours d'eau ou de l'habitat de la sauvagine. Je crois que nous pourrions agir très rapidement de concert avec la Colombie-Britannique pour obtenir les approbations et les permis nécessaires pour aménager d'autres tronçons plus éloignés du réseau hydrographique Thompson-Fraser. La crise est imputable au fait que nous parlons de l'incidence sur les réserves alors qu'aucune négociation n'a été entamée pour résoudre le problème. Aucun autre terrain n'a été offert ni aucune autre façon de procéder envisagée. Il faut y voir.

Je m'inquiète vivement des pêches. Les témoins nous ont dit que le projet entraînera seulement la perte d'un habitat du saumon rose à proximité des frayères du saumon quinnat. Bien entendu, le saumon quinnat fraie dans la Thompson et ne se rend pas dans les plus petits ruisseaux. A mon avis, ces questions peuvent être résolues équitablement. Je ne crois pas que nous nous trouvions dans une situation aussi difficile, que certains députés ont tenté de me le faire croire plutôt aujourd'hui.

Le président suppléant (M. Paproski): La période des questions et des remarques est maintenant terminée. Je cède maintenant la parole au ministre des Pêches et des Océans (M. Fraser).

L'hon. John A. Fraser (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, je voudrais replacer ce débat dans une plus juste perspective. Tout d'abord, la Chambre ne doit pas oublier que le parti que je représente a déclaré qu'il tâcherait de rehausser les fonctions de simple député pendant la campagne électorale, l'été dernier. Autrement dit, les comités de la Chambre dont les députés font partie, seraient appelés à traiter des innombrables problèmes qui touchent au bien-être de notre pays.

● (1540)

Je tiens à dire au député de Skeena (M. Fulton), qui est un ami personnel et un député fort actif à la Chambre, qu'il avait parfaitement le droit de présenter sa motion au comité permanent après avoir entendu les témoignages de certains Canadiens qui ont comparu devant ce comité pour le conseiller sur les questions dont il était saisi. Mieux, le député mérite des félicitations pour avoir agi ainsi. Mais il ne faudrait pas oublier non plus que ce comité, qui compte naturellement une forte majorité de députés conservateurs, s'est prononcé en faveur de cette motion. Je crois que cette précision était nécessaire avant même que je réponde à mon ami, terme que je n'emploie pas par politesse, mais bien parce qu'il s'agit d'un ami véritable, ai-je besoin de le lui rappeler. Il ne faut donc pas oublier que cette motion a fait l'objet d'une recommandation unanime d'un comité de la Chambre des communes. Je suis très conscient du fait que j'ai déjà demandé à maintes reprises que les comités soient plus indépendants.